

Forêt sèche
Espèces envahissantes
Patrimoine marin

espace CEN Nature



Le mot de la Présidente

**Nous y sommes ! Cette année,
le CEN fête ses 10 ans !**

Dix ans d'actions en faveur des forêts sèches et du patrimoine marin, et de lutte contre les espèces envahissantes. Avec une montée en puissance progressive de ses activités et de ses équipes, le CEN s'est pleinement inscrit à l'échelle du pays dans le paysage des acteurs calédoniens qui œuvrent en faveur de la protection de notre patrimoine naturel exceptionnel. Au travers de cette Lettre d'information spécialement dédiée à cet anniversaire, vous découvrirez notamment une rétrospective des faits marquants qui ont jalonné la vie du CEN au cours de ces 10 années.

Le CEN est né en 2011, a grandi, s'est développé, s'est affirmé petit à petit. Et déjà il nous faut penser à l'avenir pour les dix prochaines années ! Le CEN voit sa convention constitutive prolongée jusque fin décembre 2022 et l'équipe opérationnelle ainsi que nos partenaires s'engagent ainsi dès à présent dans une période de transition. Cette dernière va alors être mise à profit pour bâtir l'avenir de la structure, sur la base d'un scénario ébauché suite à une étude stratégique, validé par le Conseil d'administration de décembre dernier, et qu'il reste à mettre en œuvre concrètement. Et ce toujours dans la même logique de mutualisation, de coordination et de consensus, pour la réalisation de travaux à l'échelle du Pays. Ce sera l'un des grands chantiers des deux prochaines années ; mais les autres actions déjà engagées ne seront pas en reste pendant cette transition. Nos équipes continuent le travail sur le terrain, malgré un contexte budgétaire plus contraint que les années précédentes.

Il ne me reste qu'à souhaiter longue vie au CEN, ou toute autre structure Pays qui en assurera la continuation, pour le bien-être de nos écosystèmes et de nos espèces patrimoniales, et ainsi laisser un patrimoine environnemental riche aux générations futures.

La Présidente du CEN

Numéro spécial



Conservatoire
d'espaces naturels
Nouvelle-Calédonie **10 ans**

Depuis 10 ans,
se sont succédés
à la présidence
du CEN :

Caroline Machoro :
Juin 2011 - Juillet 2014

Frédéric De Greslan :
Juillet 2014 - Décembre 2015

Henriette Pujapujane :
Décembre 2015 - Août 2019

Nadia Heo :
Août 2019 - Aujourd'hui

Pour en savoir plus



(Re) Découvrez **le site du CEN**, avec ses contenus actualisés, et retrouvez-y les **ouvrages**, rapports, **documents techniques**, d'information et de **sensibilisation**.



CEN Nouvelle-Calédonie



CEN NC

Étapes clés du CEN sur 10 ans...

Création du Pôle Forêt Sèche

Stratégie forêt sèche (2012-2022)

Création officielle du CEN par arrêté de l'État (2011-2021)

Installation du CEN à Foué (Koné)

Lancement du Projet Stratégie Nationale Biodiversité Forêt Sèche N-C

Création du Pôle Patrimoine Mondial

Création du Pôle Espèces Envahissantes

Poursuite d'actions CREG ou GEE (ex : opération mâchoires)

1er forum des Comités de gestion (La Foa)

Work camp UNESCO (Touho)

Adhésion à la Fédération des CEN et adoption du nouveau logo

2e forum des Comités de gestion (Ouvéa)

Mise en défens parcelle 70 ha et plantations (Presqu'île de Pindai)

Début partenariat avec MNHN

Mise en ligne de l'explorateur cartographique des forêts sèches

Mise en ligne du site internet du CEN

3e forum des Comités de gestion (Poindimié)

Élaboration d'une stratégie « cerfs et cochons » (éléments de cadrage - CI & CEN).

Édition du guide flore des forêts sèches (Tome II)

Stratégie EEE et plan d'actions (2017-2021)

Lancement projet BEST 2.0 (Domaine de Deva, Presqu'île de Pindai)

Résitution étude évaluation prospective

Lancement projet PROTEGE

Intégration de la coordination de l'IFRECOR

Intégration de l'animation du Plan d'Actions Dugong

Synthèse de l'état du bien inscrit au Patrimoine Mondial

Organisation Comité National IFRECOR (Bourail)

Édition Vade-mecum de la restauration écologique des forêts sèches

Résultats recensement des Dugongs par survols aériens

Mise en défens parcelle 212 ha et plantations (Presqu'île de Pindai)

Édition du guide faune des forêts sèches

Restitution étude stratégie

Intégration de la coordination du RORC (Grande-Terre)

Édition guides et posters relatifs aux EEE, à surveiller et signaler

Lancement projet Récifs Résilients

Mise en ligne du tableau de bord des forêts sèches

Prolongation de la convention constitutive du CEN jusqu'à décembre 2022



HALTE AUX ENVAHISSEURS
En cas d'observation SIGNALONS-LES

Édition guides et posters relatifs aux EEE, à surveiller et signaler

Grande-Terre

Restitution étude stratégie

Mise en ligne du tableau de bord des forêts sèches

Prolongation de la convention constitutive du CEN jusqu'à décembre 2022

Un nouveau site protégé pour la conservation et la restauration écologique des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie.



Le Pôle Forêt Sèche du CEN et la province Nord ont finalisé en décembre 2020 la clôture de l'une des plus anciennes forêts sèches de la presqu'île de Pindai permettant à terme la restauration écologique de 200 ha de cet écosystème patrimonial de Nouvelle-Calédonie.

Une nouvelle zone de protection des forêts sèches couvrant 200 ha a été délimitée par le Pôle Forêt Sèche du CEN et la province

Nord au centre de la presqu'île de Pindai. Localisé à proximité immédiate de la parcelle déjà clôturée et en cours de restauration depuis 2015, ce nouveau site protégé par une clôture anti-cervidés est occupé par un dense couvert de gaïacs, et est parsemé de 9 petits noyaux de forêt sèche dont certains parmi les plus anciens de la presqu'île.

Il s'agit de la deuxième plus grande zone protégée physiquement en Nouvelle-Calédonie pour la conservation et la restauration écologique des forêts sèches, après celle du Domaine de Déva installée par le CEN en 2016. Ce site fait l'objet d'une première opération de plantation en 2021, en vue de diversifier et d'enrichir les sous-bois avec des espèces végétales typiques des forêts sèches du lieu dont certaines endémiques et parfois rares et menacées.

Ce site pilote est destiné au développement de nouvelles méthodes de restauration écologique des forêts sèches dégradées en vue de rétablir les liens entre des fragments de forêts isolées dans le paysage. Il permettra également d'étudier l'évolution naturelle de ce milieu.

La cartographie des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie mise à jour !

Cette révision de la cartographie des forêts sèches repose sur les dernières mises à jour de la couche cartographique, de la compilation des expertises et données scientifiques existantes, ainsi que des connaissances de terrain. La mise à jour de la cartographie des forêts sèches sur la commune de Nouméa a quant à elle été réalisée par classification semi-automatique.

Cette cartographie, dont l'usage est restreint aux seuls gestionnaires de l'environnement de Nouvelle-Calédonie, permet de générer la couche « zone de vigilance » qui elle est accessible au public. Appliquant une zone tampon de 50 mètres autour des noyaux de forêt sèche existants, la couche « zone de vigilance » inclue l'espace nécessaire à l'évolution/extension potentielle de l'écosystème à moyen et long terme. Vous retrouverez cette couche via le [portail cartographique](#) du CEN sur la plateforme Géorep et via le site www.cen.nc.

Un tableau de bord numérique des forêts sèches à votre disposition !



Pour informer, mais aussi faciliter et encourager les actions de protection et de restauration écologique des forêts sèches, le CEN et ses membres et partenaires s'attachent à diffuser au plus grand nombre les connaissances et données disponibles. C'est dans ce cadre que le CEN et la DTSI ont développé un tableau de bord numérique spécialement dédié aux forêts sèches.

Le tableau de bord des forêts sèches est une interface visuelle qui centralise des données géographiques et renseigne plusieurs indicateurs sur les forêts sèches de Nouvelle-Calédonie et sur les actions de protection et de restauration déployées pour leur conservation.

Des onglets offrent l'accès aux données disponibles pour 7 thèmes : la protection, la gestion, la restauration active, les menaces, le suivi, la sensibilisation, et la synthèse de ces données. Chaque onglet met en avant les données sous plusieurs formes : carte, graphique, jauge, chiffre, texte, image. A chaque onglet, une liste déroulante en haut à gauche de l'interface permet en un clic d'actualiser l'ensemble des indicateurs pour une emprise géographique donnée. Ainsi il est possible de consulter les données relatives à la Nouvelle-Calédonie, à une Province, ou à une Commune.

Pour le grand public, le tableau de bord des forêts sèches se veut être une interface synthétique pour l'affichage rapide des principales données sur un thème donné. Pour les professionnels, il permet de visualiser les données disponibles et peut constituer un outil d'aide à la décision.

Le tableau de bord est accessible via le [portail cartographique](#) du CEN sur la plateforme Géorep et via le site www.cen.nc.

Disponibles dans vos librairies !

La collection de guides d'identification des plantes, des oiseaux et de la faune des forêts sèches est toujours disponible dans les différentes librairies du territoire. Indispensables à tous les curieux de nature, ils se composent de fiches descriptives pour l'identification des espèces animales et végétales des forêts sèches de Nouvelle-Calédonie, que vous aurez peut-être la chance de voir lors de vos sorties.

Ces guides peuvent également être mis à disposition des centres de documentation sur demande.

Contactez le Pôle Forêt Sèche du CEN par téléphone au 47 77 01 ou par mail aux adresses suivantes : assistantpfs@cen.nc et coordpfs@cen.nc



Communiquer sur l'état de santé du bien inscrit au patrimoine mondial

En 2018, pour les 10 ans de l'inscription au patrimoine mondial, et grâce à une collaboration avec l'UNC, une analyse de l'état de santé des récifs du bien inscrit au patrimoine mondial, et de son évolution depuis l'inscription, a été produite. Cette analyse a abouti à la publication d'un rapport scientifique complet suivi de restitutions dans chacune des provinces. Afin que cette information soit diffusée le plus largement possible, plusieurs supports additionnels ont vu le jour en 2020 :

- Un rapport synthétique et illustré.
- Un outil de sensibilisation pour les interventions publiques, composé d'un panneau général d'1mx1m, de fiches par zones, et d'un mini guide d'animation. Le panneau est disponible dans chacune des provinces, dans les associations Hô-ût à Touho, la Zone Côtière Ouest à Bourail et l'ASBO à Ouvéa, ainsi qu'au CEN. Ils sont empruntables sur demande.



Soutien au Réseau d'Observation des Récifs Coralliens (RORC)

En 2020, le CEN a financé une partie de la collecte de données du RORC (23 des 85 stations), ainsi que l'analyse de 33 d'entre elles (le reste étant financé par d'autres bailleurs). Une carte de l'état des stations a été produite.

Cliquez-ici



Formation des citoyens au suivi des récifs coralliens



Le CEN poursuit la mise en œuvre du programme lauréat de l'appel à projets « Initiatives pour la Biodiversité dans les outre-mer », de l'Office Français de la Biodiversité.

Avec l'appui de l'association Pala Dalik et du bureau d'étude CORTEX, deux actions ont été menées en 2020 :

- Une formation au suivi des récifs coralliens des membres de l'association Lyto Fishing à Lifou, ainsi que l'implantation et le suivi de trois stations. Les données récoltées ont été saisies et interprétées et seront valorisées sous la forme d'un dépliant.
- Une classe de BTS du lycée Jules Garnier a été initiée au suivi participatif des récifs dans le cadre du dispositif « aire éducative environnementale ». Les élèves ont bénéficié d'une animation théorique en classe puis ont suivi eux-mêmes deux stations sur le terrain (Baie des citrons et Larégnère). Les élèves valoriseront eux-mêmes les résultats devant leurs pairs et professeurs.

Le programme va se poursuivre en 2021 avec la formation de nouveaux participants dans les trois provinces.

Lancement d'une étude sur la caractérisation de la pêche non professionnelle rurale

L'IFRECOR soutient la volonté des gestionnaires de s'inscrire dans la caractérisation de l'usage et de la fréquentation du lagon et le développement d'outils de suivi, permettant d'informer leur politique de gestion. Un projet a donc été préparé en 2020 pour « Evaluer et caractériser la pêche non professionnelle rurale (hors grand Nouméa) en Nouvelle-Calédonie ». Il sera mené sur 3 sites pilotes : Touho, Lifou et Thio. Les résultats alimenteront l'observatoire des pêches (basé à l'ADECAL) qui prévoit d'étendre l'étude à d'autres sites. Le projet devrait concrètement débuter au 1^{er} semestre 2021.

Des formations pour renforcer les compétences des gestionnaires :

- Un atelier sur la gestion des eaux douces et des bassins versants



Dans le cadre de l'initiative **Récifs Résilients**, une formation de 3 jours sur la gestion des eaux douces, en relation avec les milieux et les bassins versants a été réalisée fin 2020 à destination d'une vingtaine d'agents de la province Nord.

Coordonnée par le CEN appuyé par un bureau d'étude, elle a vu l'intervention d'une équipe pluridisciplinaire : bureaux d'étude, IAC, CEIL, CIE et habitants de la tribu de Paouta. L'objectif était de construire une vision commune transversale comprenant les aspects géographiques, biologiques, écologiques, sociaux, culturels et juridiques.

- Une formation à un outil d'adaptation au changement climatique

Dans le cadre de l'Initiative Récifs Résilients, et grâce à la plateforme reefresilient.org gérée par l'ONG internationale The Nature Conservancy, des membres du CEN, de l'UNC et de la CPS ont été formés par des experts internationaux à un outil permettant une meilleure prise en compte des effets du changement climatique dans les actions de gestion. Un atelier a ensuite été organisé et animé conjointement par l'UNC et le CEN, au bénéfice des trois provinces et du Gouvernement, les 09 et 10 novembre 2020.





Suivi et lutte contre les bulbuls entre Boulouparis et Tontouta

En partenariat avec la Province Sud et l'IAC, le CEN a commandité un **suivi des foyers de bulbuls** visant à préciser la distribution et l'abondance du Bulbul entre Boulouparis et Tontouta, afin d'évaluer la faisabilité de la lutte, voire d'éradication locale, pour repousser le front d'invasion au sud de Tontouta. La prospection réalisée par le prestataire durant 39 jours, sur **8 secteurs et 221 points** ont permis de cumuler **105 observations sur 44 points** et d'évaluer à **50 le nombre de bulbuls distincts à abattre** (entre 1 et 19 selon les secteurs) sur l'ensemble de la zone. Compte tenu des résultats, l'élimination des bulbuls et l'objectif d'éradication sur les secteurs concernés semblent réalisables et constituent la deuxième phase de la prestation.



Pour plus d'informations, le rapport du CEN est consultable [ici](#).



Actions du projet PROTEGE

- Contribution au bulletin d'information de PROTEGE
- Chiffres sur les principales actions réalisées en 2020 :

Cliquez-ici

27

réunions d'information

5 formations

aux méthodes de gestion

11

tribus impliquées dans les formations

5 prestations conventionnées

18

pièges à cochon distribués

93

personnes formées au piégeage

168

pièges à cochon « collets-cordes » distribués

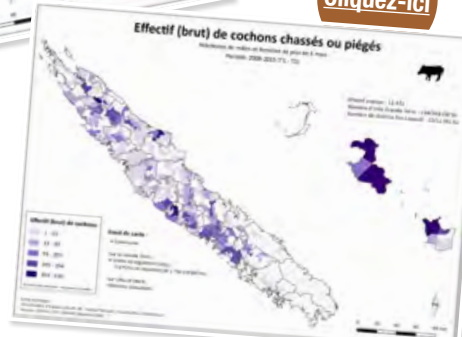
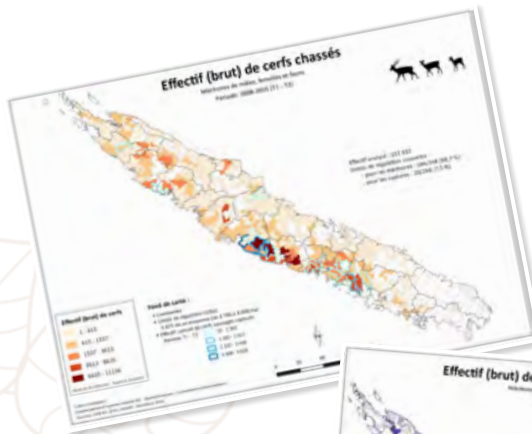
Publication de l'Atlas des mammifères de France - Vol. 2

Janvier 2021, l'Atlas des Ongulés et Lagomorphes vient d'être publié. Le **Cerf rusa** et la **Nouvelle-Calédonie** y font l'objet de deux monographies distinctes, rédigées par le CEN-PEE, avec la contribution des collectivités et de l'Agence Rurale. Le CEN-PEE a également contribué à la monographie du **Lapin** et des **espèces ensauvagées**, avec la contribution des collectivités et de l'IRD.



Opération mâchoires 2008-2020 (coordonnée par le CEN de 2013 à 2020)

L'opération mâchoire, financée par l'Agence Rurale et coordonnée d'abord par l'AICA-CREG de 2008 à 2012 puis par le CEN-PEE à partir de 2013, a permis de collecter et d'analyser au total 212 388 mâchoires de cerfs et 32 560 mâchoires de cochons (parmi lesquelles 74 991 et 30 239 mâchoires sur la période 2013-2020). Compte tenu de la montée en puissance du projet PROTEGE, visant à réguler les cerfs et les cochons sur trois zones prioritaires, difficiles d'accès, au bénéfice notamment des forêts humides et de la ressource en eau, l'Agence Rurale a confirmé la « décision définitive d'arrêt des dispositifs d'achat des mâchoires de cerfs et de cochons » à compter du 1^{er} Janvier 2021.



Cliquez-ici

À venir

Retour d'expérience sur un test de piégeage de la Tortue de Floride

En réponse à la sollicitation du Centre National de Ressources Espèces Exotiques Envahissantes (OFB-UICN), un retour d'expérience sur le piégeage de la Tortue de Floride réalisé en Nouvelle-Calédonie a été rédigé par le CEN-PEE ; il est actuellement en cours d'édition. Cette publication sera diffusée prochainement.